

Rapport de la commission culture, sport et vie associative

Subventions juniors 2024-2025

Composition de la commission

Président : Alan Torselletti

Membres : Odette Habiyakare (vice-présidente), Evelyne Corminboeuf, Fabienne Trono, Adeline Pürro, Lucas Berseth et Marc Decurtins

Conseillère administrative déléguée : Gaëlle Giuntini-Favre

Date : 17 décembre 2025

Contexte

La commission culture, sport et vie associative (ex-commission des sports) est mandatée chaque année, depuis 2004, par le Conseil municipal pour répartir la subvention junior annuelle d'un total de 75'000 CHF aux quatre clubs de la commune de Perly-Certoux.

Le 18 novembre 2025, les membres de la commission ont pris connaissance des dossiers des quatre associations, à savoir : le Tennis Club (TCPC), le Badminton Club (BCPC), le Football Club (FCPC) et la Société de gymnastique.

L'analyse des documents a été réalisée sur la base des justificatifs fournis (liste Jeunesse + Sport, liste des cotisations encaissées, photocopie des diplômes des entraîneurs et liste et dates de naissance des membres).

À la suite des contrôles effectués, les quatre dossiers sont tous conformes et les subventions sont réparties comme suit, pour un total de **72'604 CHF** :

		TCPC	BCPC	FCPC	Gymnastique
	Subvention	<i>Juniors : 107</i>	<i>Juniors : 53</i>	<i>Juniors : 366</i>	<i>Juniors : 96</i>
Forfait par junior	57 CHF	6'099 CHF	3'021 CHF	20'862 CHF	5'472 CHF
Entraîneur diplômé	600 CHF	1'200 CHF	4'200 CHF	16'200 CHF	4'800 CHF
Entraîneur non diplômé	250 CHF	0 CHF	0 CHF	1'250 CHF	3'500 CHF
Coach J + S	1'500 CHF	1'500 CHF	1'500 CHF	1'500 CHF	1'500 CHF
Total		8'799 CHF	8'721 CHF	39'812 CHF	15'272 CHF

Vote et conclusion du rapport

Par 7 voix « pour », soit à l'unanimité, la commission culture, sport et vie associative demande au Conseil municipal d'approuver le présent rapport et la répartition des subventions aux quatre clubs et de la mandater pour parcourir, retravailler et adapter si besoin le courrier aux associations, le formulaire à compléter et la liste des critères, adoptés en 2004.

Pour la commission,

Alan Torselletti
Président